

PUBLIÉ LE 19/08/2025

## Chargé(e) de communication éditoriale / Rédacteur(-rice)

### Descriptif du poste

#### Finalité du poste

Participer à la mise en œuvre de la stratégie d'information et de communication de l'ANSM, au service des patients et des professionnels de santé.

Participer à la valorisation de l'Agence et rendre compte de son action pour la santé publique.

#### Activités principales

En interaction étroite avec la cheffe de pôle, l'équipe de la direction de la communication et de l'information et les autres directions internes :

1. Assurer la production de contenus spécifiques :
  - À partir de données scientifiques et/ou réglementaires, identifier un corpus de messages
  - Rédiger des articles pour le site internet de l'Agence, participer à la déclinaison des contenus sur des supports digitaux (infographies, vidéos, médias sociaux etc.), avec le social media manager et en application de la charte éditoriale et de la charte graphique de l'Agence
  - Rassembler, coordonner et intégrer les différentes données et informations pour rédiger des dossiers thématiques adaptés aux attentes des publics et publiés sur le site de l'Agence
  - Appuyer le bureau de presse dans la rédaction d'éléments de langages (EDL)
2. Identifier les opportunités de communication issues de l'activité de l'ANSM (actualités liées à la vie des produits de santé, publication de rapports, sujets de santé publique, valorisation d'une des missions de l'Agence, etc.) et les besoins et attentes des publics (patients, grand public, médecins, pharmaciens, interne...) en termes d'information sur les produits de santé ;
3. Mettre en œuvre des plans d'actions de communication et d'information, y compris sur des situations sensibles et régulièrement dans des délais contraints :
  - Relations avec les parties prenantes concernées (institutions, associations de patients, sociétés savantes...)
  - Coordination des actions avec le ministère de la santé et les autres institutions partenaires
  - Suivi dans le temps, veille informationnelle, impact.
4. Contribuer à la gestion de crises sanitaires en lien avec les autres experts de la direction de la communication et le centre d'appui aux situations d'urgence.

#### Activités secondaires

1. Assurer le suivi des projets confiés à notre agence de conseil en communication
2. Animer et assurer le reporting et le suivi de groupes de travail sur des produits de santé ou des thématiques de santé publique
3. Piloter des enquêtes d'opinion qualitatives ou quantitatives en lien avec un prestataire spécialisé
4. Participer ponctuellement, en soutien de la chargée de communication institutionnelle ou de la chargée d'information, aux manifestations externes en rapport avec les domaines concernés par les activités principales (congrès, rencontres, tables rondes, etc.).

### Profil recherché

#### Formation / Diplôme :

L'agent devra être titulaire d'un diplôme niveau bac +5 minimum en communication, journalisme, santé publique et/ou en sciences sociales et humaines (EHESP, IEP, CELSA, école de journalisme...).

#### Expérience professionnelle requise :

Expérience confirmée (5 ans minimum) sur des missions de même nature, dans les domaines de l'information médicale, de la rédaction et de la communication, idéalement au sein d'une institution publique.

Affinité avec la santé publique est indispensable.

Profil rédactionnel fort avec des compétences avérées en communication scientifique et vulgarisation d'une l'information complexe à destination de publics experts et non experts.

Une appétence pour la gestion de situations sensibles est un vrai plus.

Prise de références.

Compétences clés recherchées :

- Excellentes qualités rédactionnelles et rapidité d'écriture, style journalistique
- Organisation et gestion des priorités
- Respect des délais, réactivité et adaptabilité,
- Résistance au stress et travail dans des situations d'urgence ou de crise, autonomie et sens de l'initiative
- Capacité d'analyse et de synthèse, structuration des idées
- Sens de la communication et du travail en équipe
- Compréhension des modes d'être et de faire au sein d'une structure institutionnelle

## Informations complémentaires

### Présentation du poste

Direction : Direction de la communication et de l'information (DIRCOM)

Pôle : Pôle Communication institutionnelle et information des publics (CIIP)

Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles : cheffe de pôle

Collaborations internes et externes :

Collaborations internes : les autres entités de la direction de la communication (pôle digital, médias, veille ; communication interne ; assistante de la direction) et les différentes directions de l'ANSM

Collaborations externes : le (la) chargé(e) de communication éditoriale / rédacteur(-rice) sera également en contact avec des experts externes, des représentants d'autres institutions, de sociétés savantes, d'organisations professionnelles et d'associations de patients. Il/elle pourra également être amené(e) à interagir avec les prestataires externes de la direction de la communication : agence de communication, agence d'achat d'espace, institut d'études, imprimeur, société de production audiovisuelle...

**Compatible télétravail :** ☒oui ☐non

**Poste télétravaillable 3 jours/semaine suivant les modalités du protocole ANSM**

### Caractéristiques administratives

Type de contrat : CDD de droit public d'une durée de 3 ans ou fonctionnaire en position de détachement.

Catégorie d'emploi : CE2

Emploi repère : Chargé de communication

Rattachement du poste :

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

143-147, boulevard Anatole France

93285 SAINT-DENIS CEDEX

Conditions particulières d'exercice : En fonction de l'actualité, horaires tardifs possibles

*Ce poste est ouvert aux candidatures de personnes en situation de handicap. Outre les éventuelles adaptations du poste de travail qui seraient nécessaires, l'établissement garantit une gestion confidentielle du dossier de l'agent. Conformément aux articles L.1451-1 et R.1451-1 du code de la santé publique, certains agents de l'ANSM, dont la nature des fonctions le justifie, doivent télédéclarer leurs liens d'intérêts. Les candidats à un poste ne nécessitant pas une déclaration d'intérêts publiée renseignent un formulaire papier de déclaration de leurs liens d'intérêts lors du recrutement.*

*Par ailleurs, conformément aux dispositions relatives aux contrôles déontologiques dans la fonction publique, les agents publics qui souhaitent, dans le cadre d'un cumul d'activités ou lors d'une cessation de fonctions, exercer une activité dans le secteur privé, doivent au préalable en informer l'ANSM.*

**Type de poste** CDD

**Catégorie** : Communication

**Localisation :** Saint-Denis